# Les étapes d'investissement



## **Aujourd'hui**

Signature du mandat de recherche



#### Sourcing

Nos équipes recherchent le bien Immobilier entrant dans le cahier des charges

#### J+15 Présentation du projet

Nous vous envoyons le détail du bien que nous avons trouvé (bilan financier, description etc...)



# J+17 Souscription au projet

Conformément au mandat et à l'autorisation de prélèvement, nous transférons votre souscription sur le compte de la société d'investissement

### Au 1er janvier suivant

Réduction impôt

A partir du moment ou vous avez souscrit au projet, vous pouvez défiscaliser cette somme le 1er janvier suivant



#### Validation juridique

Nous réalisons toutes les validations juridiques du projet (recherche d'antériorité de la commercialité)



Signature du compromis de vente

Nous signons sous condition suspensive du changement de catégorie "hébergement touristique"



#### Délai notarié

Purge du droit de préemption, levée de la condition suspensive et rédaction des documents notariés





La SAS acquiert le bien immobilier. Vous êtes propriétaire du bien au prorata de vos parts



#### Immédiatement Démarrage des travaux

Nous rénovons entièrement le bien avec notre architecte pour optimiser la location en court séiour





Après l'installation du mobilier et la fin des travaux, le bien est prêt à mis à la location



#### En moins de 6 mois au total

#### Mise en location

Notre partenaire spécialisé dans la gestion des biens en location saisonnière s'occupe de la mise en location et de la gestion au quotidien.

#### Perception de vos revenus



A la clôture annuelle des comptes, vous percevez vos dividendes"